



Syndicat indépendant des commissaires de police

Paris, le 4 février 2009

## Vers des commissaires réellement responsables ou seulement coupables ?

La mutation de Philippe BOURGADE, directeur départemental de la sécurité publique de la Manche, n'est pas acceptable.

Totalement dérogatoire du droit commun, elle est une sanction déguisée que nous avons fermement condamnée<sup>1</sup>.

S'inscrivant dans le droit fil de la mesure injustifiable prise à l'encontre de notre collègue Dominique ROSSI, en Corse, à l'issue de « l'inacceptable intrusion » d'une poignée d'autonomistes dans la propriété déserte de Christian Clavier, cette nouvelle sanction confirme une triste dérive où se mélangent étroitement fait du prince et appréciations discutables de l'action policière.

Nous ne pouvons que réagir face au mépris que consacre le geste de stigmatiser et « placardiser » un collègue proche de la retraite, au parcours professionnel sans tache, dont le seul tort est d'avoir laissé filtrer des sifflets adressés au chef de l'Etat.

Notre rôle reste d'assurer la sécurité des hautes autorités en place, quelles qu'elles soient en recherchant la savante alchimie qui consacre l'équilibre entre le désordre acceptable et l'ordre indispensable.

Dans ce domaine, hors la faute flagrante, la perfection reste illusoire et nous ne devons pas devenir les victimes expiatoires sempiternelles d'un ressenti personnel épidermique.

Parce que nous revendiquons et assumons les responsabilités de chefs de service de la police nationale, nous demandons à être traités en responsables et avec respect.

Etre responsable, c'est accepter d'assumer ses erreurs quand elles sont avérées et les sanctions quand elles sont à la fois justifiées et traitées dans le respect des procédures.

Nous connaissons tous le rôle de fusible que nos autorités nous font jouer, en cas de problème ou de dysfonctionnement majeurs nécessitant de trouver des responsables-coupables, lorsque sont mis en évidence des fautes, des manquements ou de simples erreurs d'appréciation.

---

<sup>1</sup> Cf. notamment nos interventions sur France Info [http://www.france-info.com/spip.php?article245719&theme=9&sous\\_theme=10](http://www.france-info.com/spip.php?article245719&theme=9&sous_theme=10) et dans le Républicain Lorrain <http://www.republicain-lorrain.fr/fr/permalien/article.html?iurweb=304394>

Dans le cas de Saint Lô, aucune faute ne peut être reprochée à notre collègue.

L'administration agit dès lors dans un cadre totalement dérogatoire du droit commun et des procédures légales et réglementaires, en sanctionnant de manière à peine voilée une faute qu'elle décide de présumer.

Ce procédé est totalement inacceptable

Etre responsable, c'est aussi avoir le courage de refuser cet arbitraire.

Comment le corps des commissaires peut-il espérer se faire respecter s'il courbe l'échine et accepte servilement les mesures les plus indignes ?

Enfin, être responsable, dans le cadre de l'ordre public, c'est aussi apprécier avec justesse et mesure la réalité de la menace et du dispositif à mettre en place, sans tomber dans le travers d'un surdimensionnement dispendieux et injustifié au nom du sacro-saint « principe de précaution » ou du parapluie administratif, comme l'illustre le déploiement récent de 8 compagnies de CRS à l'occasion de la visite présidentielle du 3 février pour l'inauguration d'une écluse à l'Isle-Adam, dans le Val d'Oise !

Ne l'oublions pas, ceux qui entendent aujourd'hui sanctionner notre collègue au motif que le service d'ordre n'était pas suffisamment dense sont ceux-là même qui évoquent la RGPP pour nous inciter aux économies de moyens et d'effectifs.

Parce que nous sommes fiers de notre corps, et que nous revendiquons la part de responsabilité qui lui incombe, nous refusons cette double dérive pernicieuse vers le règne de l'arbitraire et de l'incitation à la couardise généralisée.

### **Le Bureau National**

Syndicat Indépendant des Commissaires de Police

**59 rue de Clignancourt 75018 PARIS**

Site : [www.commissaires.fr](http://www.commissaires.fr) – e-mail : [info@commissaires.fr](mailto:info@commissaires.fr)

Contact presse : Olivier BOISTEAUX - Président du SICP – Tél. 06.99.53.17.17